



Guéret, le 5 juillet 2017

## Communiqué de presse

### **Nouveau centre d'examen pour le code de la route à Aubusson**

Dans le cadre de la réforme nationale du permis de conduire, l'organisation de l'examen théorique général (ETG) a été transférée à des prestataires privés agréés.

Au total, sept centres tenus par les prestataires sont ouverts au public en Creuse : Guéret, St-Vaury, La Souterraine, Chambon-sur-Voueize, Bourgneuf, Felletin et Aubusson.

Ainsi, le centre d'examen d'Aubusson, dernier du département à être proposé par l'État, sera fermé au 1<sup>er</sup> août prochain.

Désormais, passer son code de la route avec La Poste sera possible à Aubusson comme sur d'autres centres dans le département.

La société SGS Automative Services propose également un centre d'examen au « contrôle technique creusois » à Guéret.

Toutefois en complément des séances organisées par les prestataires sur le département, l'État continuera d'assurer à Guéret des séances spécifiques à la demande, pour les candidats dysphasiques, dyslexiques, dyspraxiques, les candidats non francophones et tout candidat qui représente une caractéristique particulière.

Par conséquent, l'État en Creuse demeure toujours impliqué dans l'examen du code de la route.

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95  
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex  
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - [www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)



Préfet de la Creuse



Préfet 23